

ÉDUCATION. Travail précaire et manque de reconnaissance

Les AESH manifestent leur colère

« **SANS STATUT**, ni formation et avec un salaire de misère. » Les AESH (Accompagnants d'élèves en situation de handicap) ne mâchaient pas leurs mots pour résumer leur situation professionnelle, hier devant la permanence de la députée Sonia Krimi.

À l'initiative d'un mouvement national, elles ont décidé de sortir de l'ombre ce jeudi pour crier leur colère. « Je m'occupe de trois enfants, alors que l'un d'eux devrait avoir une AESH individualisée, c'est-à-dire que pour lui, explique Ghylaine. Je dois me dédoubler constamment. D'autant que deux d'entre eux sont dans la même classe, mais à un niveau scolaire différent. C'est très dur de suivre ! » Toutes se plaignent de jongler entre les enfants. « Sauf que nous parlons d'enfants ! », rappelle le syndicat Sud Éducation.

Selon Karine Letouzé, Florence Desmaré et Antonio Gomes, représentants du syndicat d'enseignants, la nouvelle organisation et la création des PIAL ont encore aggravé le malaise. « Les AESH dépendent désormais non plus d'un enfant ou d'une école, mais d'un secteur géographique. C'est catastrophique, d'autant que leurs frais kilométriques ne sont pas remboursés. »

Difficile pourtant de faire parler les AESH. « Elles subissent des pressions de l'Éducation nationale. Si elles sont reconnues, elles pourraient ne plus avoir de contrat l'an prochain », assurent les porte-paroles du syndicat.

750 € par mois

« J'ai deux enfants dans la même classe, détaille Nolwenn. Et quand ils réussissent à travailler de manière autonome, j'aide aussi tous les autres élèves de la classe. C'est la maîtresse et tous les enfants qui bénéficient de notre aide. Le tout pour 750 € par mois et 24 heures de travail par semaine. »

« Une somme dérisoire pour le métier et tout le travail effectué », s'accordent à dire les enseignants présents au rassemblement. Sur le terrain, tout le monde le dit, c'est un véritable travail. Pourtant, il n'est ni valorisé, ni reconnu. « On nous demande juste d'avoir le bac. Mais gérer un enfant en situation de handicap, parfois lourd, nécessite une formation. C'est un travail ! », s'acharnent à faire reconnaître Nolwenn et toutes les autres AESH présentes.

Et la situation risque de devenir encore plus compliquée. Selon le syndicat Sud, davantage d'enfants devraient avoir besoin d'un AESH l'an prochain. Le gouvernement a cependant décidé de ne pas augmenter le nombre d'AESH, ni les moyens qui leur sont alloués. En septembre dernier pourtant, de nombreux parents d'élèves assuraient que la situation n'avait jamais été aussi catastrophique.

Solène LAVENU



Une trentaine d'AESH et d'enseignants se sont réunis hier devant la permanence de Sonia Krimi, avant d'être reçues par la députée.